

Bassins de vie : un inégal accès aux équipements en Bourgogne

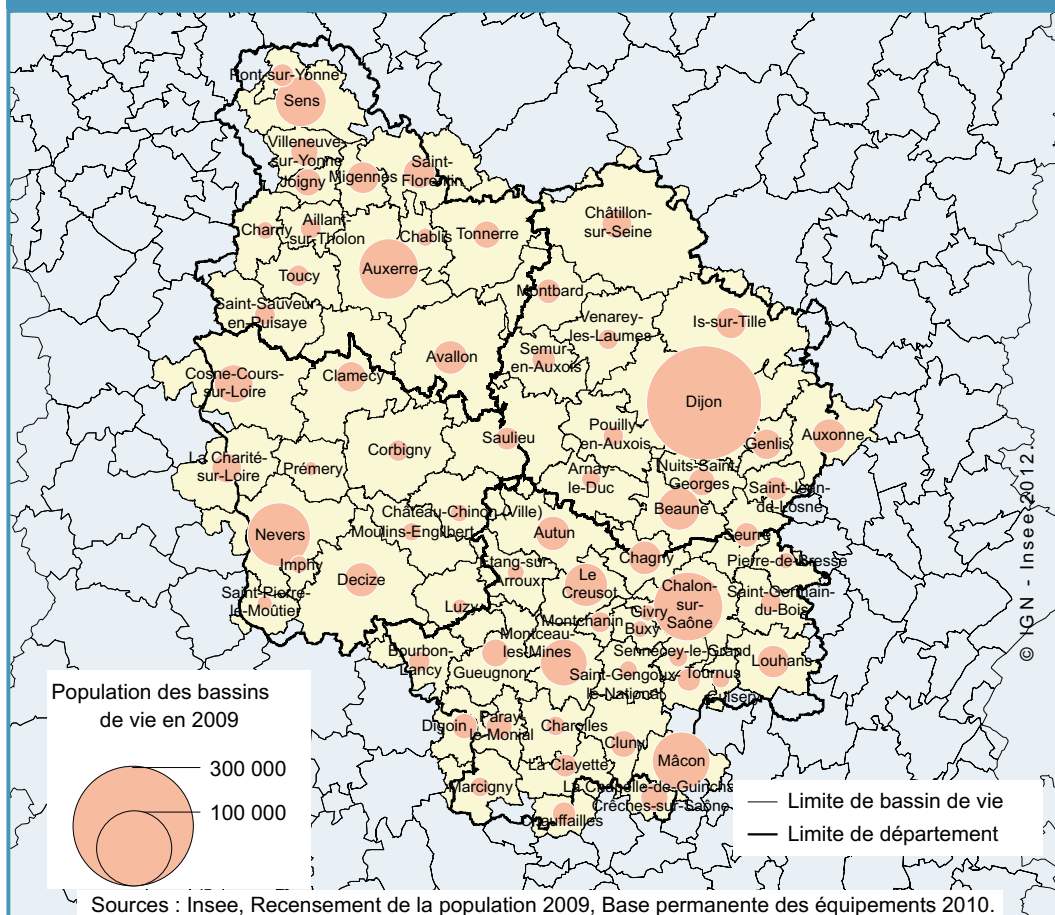
En Bourgogne, 68 pôles de services disposent d'un minimum d'équipements nécessaires à la vie quotidienne. Ces pôles animent des bassins de vie au sein desquels la diversité des équipements et leur accès par la population sont inégaux. Rapides dans les bassins de vie des grands pôles urbains, les temps d'accès s'allongent pour les bassins moins équipés ou ceux dont la population est davantage dispersée.

En Bourgogne, l'accès des habitants aux commerces et services les plus courants s'organise au sein de 68 bassins de vie. La carte de ces bassins donne un éclairage sur les conditions de vie des Bourguignons. Elle permet d'identifier les pôles de services, c'est-à-dire les villes disposant d'une gamme

suffisante d'équipements dits intermédiaires comme le supermarché, le collège, le laboratoire d'analyses médicales ou le magasin de vêtements. Ces villes animent l'espace régional et peuvent servir d'appui à la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire.

N°181 - Décembre 2012

Un maillage en bassins de vie plus serré en Saône-et-Loire



Les frontières des bassins de vie ne s'arrêtent pas aux limites régionales, même si, par définition, la majorité de leur population réside dans la région.

Les bassins de vie d'Auxonne en Côte-d'Or, de Dijon en Saône-et-Loire, de La Charité-sur-Loire dans la Nièvre ou de Saint-Florentin dans l'Yonne débordent largement sur les départements voisins. Ceux de Chauffailles ou de La Chapelle-de-Guinchay s'étendent à quasi-égalité entre la Saône-et-Loire et Rhône-Alpes. Au total, 140 communes extérieures à la Bourgogne et leurs 67 700 habitants sont rattachés aux bassins de vie de la région.

À l'inverse, les bassins de vie des régions limitrophes « englobent » des communes bourguignonnes, 80 au total et leurs 46 100 habitants.

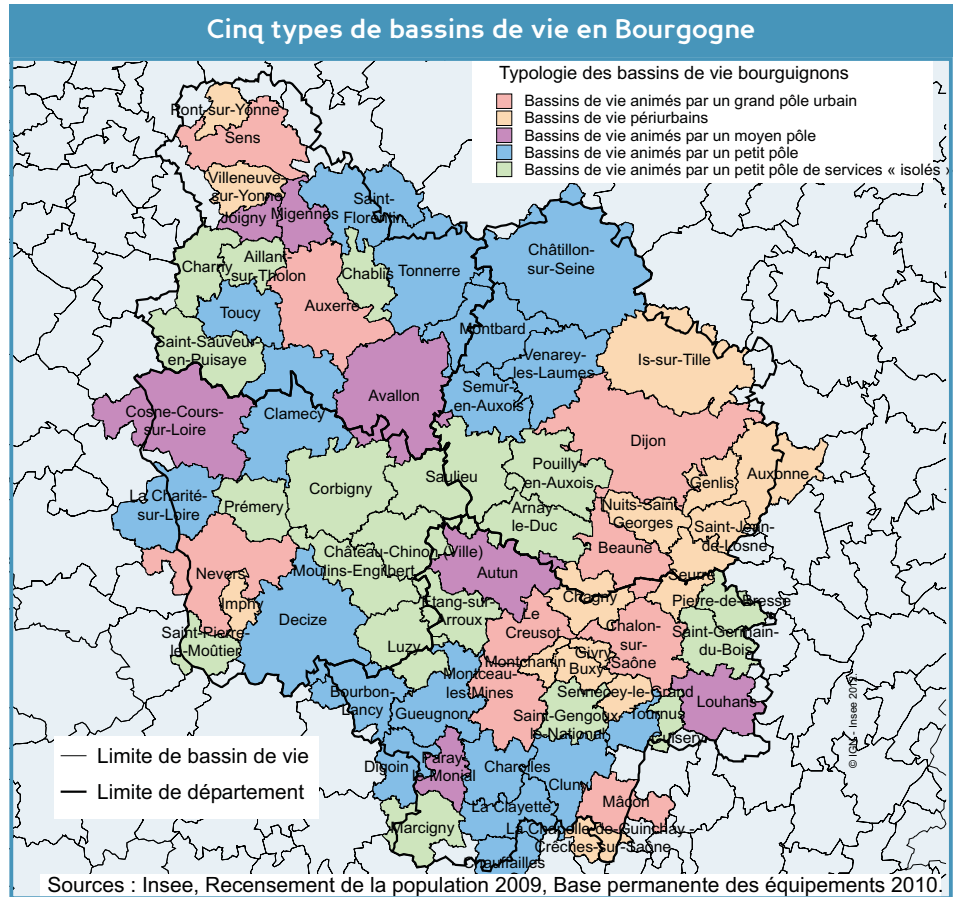
De 66 à 1500 km², de 4 700 à 298 000 habitants

Le plus vaste des bassins de vie est celui de Châtillon-sur-Seine, 1 548 km² et le plus petit est Givry, en périphérie de Chalon-sur-Saône, 66 km².

Dans les espaces où le maillage de villes est important, les bassins de vie sont peu étendus. Ainsi en Saône-et-Loire, une trentaine de pôles animent des bassins de vie dont la superficie moyenne est de 320 km². À l'inverse, dans la Nièvre, seules 12 communes sont pôles d'un bassin de vie dont la superficie moyenne est de 620 km².

Le bassin dijonnais est le plus peuplé, avec 298 000 habitants. Il compte 126 communes et s'étend au nord-est et à l'ouest en direction de la vallée de l'Ouche. À l'opposé, Prémery dans la Nièvre est le moins peuplé de la région, avec 4 700 habitants.

La plupart des bassins de vie de la région, 54 sur 68, sont dits bassins de vie ruraux au sens où plus de la moitié de la population vit dans des zones peu densément peuplées. Les bassins de vie les plus urbanisés sont centrés sur les principales villes de la région. Commerces et services ne sont pas tous concentrés aux pôles. Les bassins de vie comptent parfois plusieurs autres communes bien équipées, sans atteindre le niveau d'équipement des pôles dont elles concurrencent ou complètent l'offre de services, comme Verzy ou Tanay dans le bassin de Clamecy, Donzy dans le bassin de Cosne-Cours-sur-Loire, Nolay ou Saint-Léger-sur-Dheune dans celui de Chagny.



Rural : une définition européenne

Le caractère rural d'un territoire est défini par des critères européens : la densité de population observée à un niveau géographique fin (carreau de 200 mètres de côté) délimite des territoires urbanisés c'est-à-dire des carreaux contigus où cette densité dépasse les 300 habitants au km². Le reste du territoire est dit rural. Les bassins de vie sont qualifiés de ruraux lorsque plus de la moitié de leur population vit en zone rurale.

Bassins de vie des grands pôles urbains : bien équipés

Dans la région, neuf bassins de vie sont animés par des grands pôles comptant au moins 10 000 emplois : Dijon, Beaune en Côte-d'Or, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Le Creusot, Montceau-les-Mines en Saône-et-Loire, Nevers dans la Nièvre, Auxerre et Sens dans l'Yonne.

La moitié de la population dans les bassins de vie des grands pôles

Bassins de vie	Nombre	Population en 2009			Superficie (km ²)
		Nombre	%	Évolution annuelle depuis 1999 (%)	
D'un grand pôle urbain	9	843 908	51	+0,07	5 814
Périurbains	15	223 295	13	+0,83	4 309
D'un moyen pôle d'emploi	7	165 452	10	+0,08	3 810
D'un petit pôle d'emploi	18	279 518	17	-0,06	10 630
D'un petit pôle de services "isolé"	19	151 906	9	+0,34	7 861
Ensemble	68	1 664 079	100	+0,28	32 423

Sources : Insee, Recensement de la Population 2009, Base permanente des équipements 2010.

Grand pôle urbain : unité urbaine comptant plus de 10 000 emplois
Périurbain : unité urbaine située dans l'aire d'influence d'un grand pôle
Moyen pôle : unité urbaine comptant de 5 000 à 10 000 emplois
Petit pôle : unité urbaine comptant de 1 500 à 5 000 emplois
Pôle de services : unité urbaine ou commune comptant moins de 1 500 emplois et localisée dans l'espace hors d'influence des pôles d'emploi

Niveau d'équipements supérieurs très inégal selon les bassins

Diversité des équipements (nombre moyen de types d'équipements)		
Bassins de vie	Gamme intermédiaire (note sur 31)	Gamme supérieure (note sur 35)
D'un grand pôle urbain	31	32
Périurbains	25	5
D'un moyen pôle d'emploi	30	23
D'un petit pôle d'emploi	29	11
D'un petit pôle de services isolé	22	4
Ensemble	27	12

Source : Insee, Base permanente des équipements 2010.

Temps d'accès plus longs dans les bassins des petits pôles de services

Temps d'accès médian (en minutes, aux heures creuses)		
Bassins de vie	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure
D'un grand pôle urbain	3	10
Périurbains	13	35
D'un moyen pôle d'emploi	11	26
D'un petit pôle d'emploi	16	43
D'un petit pôle de services isolé	20	50
Ensemble	9	24

Sources : Insee, Recensement de la population 2009, Base permanente des équipements 2010.

Note de lecture : en moyenne, dans les bassins de vie des grands pôles urbains, la moitié de la population met moins de 3 minutes pour accéder aux équipements de la gamme intermédiaire.

Par convention, le temps d'accès est nul pour les personnes résidant aux pôles.

La moitié de la population de la région y réside. Ces bassins ont gagné des habitants durant la dernière décennie, sauf ceux du Creusot, de Montceau-les-Mines et de Nevers.

Ces bassins de vie sont densément peuplés excepté celui d'Auxerre qualifié de bassin de vie rural.

Les habitants de ces bassins disposent d'une gamme complète d'équipements intermédiaires et quasi-complète d'équipements supérieurs, 32 sur 35 en moyenne. La diversité est ici assurée. Et ces équipements sont nombreux : 54 intermédiaires, 21 supérieurs pour 10 000 habitants. L'accès est rapide : le temps d'accès médian est de l'ordre de trois minutes pour la gamme intermédiaire, de dix minutes pour les équipements supérieurs.

Par convention, le temps d'accès est nul lorsque les habitants disposent des équipements sur place c'est-à-dire

dans l'unité urbaine où ils résident. Le temps d'accès est donc très réduit dans les bassins de vie dont le pôle concentre à la fois les équipements et la population comme ceux de Dijon ou du Creusot. Il est plus long lorsque la population est davantage dispersée au sein du bassin de vie à l'image de ceux d'Auxerre ou de Nevers.

Bassins de vie périurbains : un équipement restreint et un temps d'accès plus long

Autour des bassins de vie animés par les principales unités urbaines se situent les bassins de vie périurbains ; ils sont 15 en Bourgogne.

Ce sont souvent de petits bassins, en superficie comme en nombre d'habitants : 290 km² en moyenne et 15 000 habitants. Font exception les bassins de vie de l'est dijonnais, Auxonne, Genlis et Is-sur-Tille, plus vastes et/ou plus peuplés.

Tous sont des bassins ruraux, c'est-à-dire peu densément peuplés, excepté le petit bassin de vie de Montchanin (100 km²).

Au total, 13 % de la population régionale y réside. Les habitants disposent de 25 équipements intermédiaires sur les 31 que compte la gamme et de très peu d'équipements supérieurs (5 sur 35). La densité d'équipements par habitant souligne aussi ce relatif sous-équipement avec 37 équipements intermédiaires et seulement cinq équipements supérieurs pour 10 000 habitants. Les habitants sont donc amenés à se déplacer pour trouver ces équipements, notamment au pôle voisin. De fait, les temps d'accès sont relativement longs : 13 minutes pour les équipements intermédiaires, 35 minutes pour les équipements supérieurs.

Faciliter l'accès au pôle urbain le plus proche ou développer les équipements sur place, tel est le choix auquel sont confrontés ces bassins de vie en matière d'aménagement du territoire. Un enjeu d'autant plus important que ces bassins de vie sont jeunes et en croissance démographique. Ainsi dans les bassins de vie autour de Dijon, Sens, Chalon-sur-Saône et Mâcon, 20 % des habitants ont moins de 15 ans et la population augmente de 0,8 % par an, un rythme quatre fois supérieur à la moyenne régionale. Seul le bassin d'Imphy perd des résidents.

Bassins des moyens pôles d'emploi : peu d'équipements supérieurs

Les autres bassins de vie de la région s'organisent autour de villes plus petites. Celles-ci occupent souvent la double fonction de pôle d'emploi et de pôle de services. Elles jouent un rôle fort d'animation de l'espace « rural isolé » dans les zones les moins denses de la région où le périmètre des bassins de vie déborde largement celui de l'aire d'influence du pôle d'emploi.

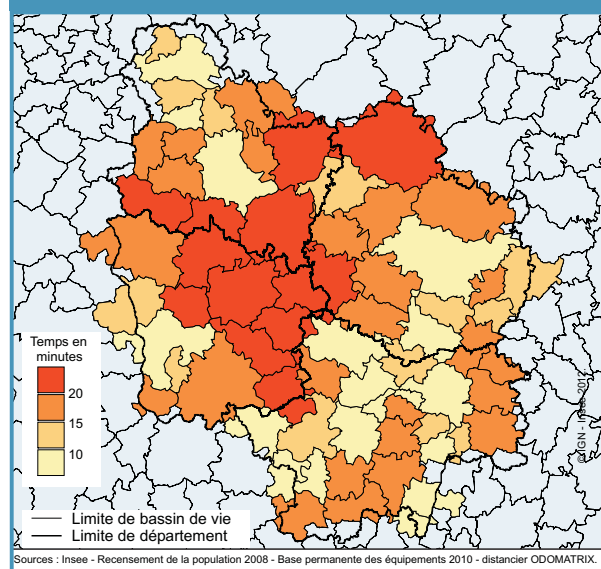
Sept bassins de vie de la région sont animés par un moyen pôle d'emploi, c'est-à-dire une unité urbaine comptant entre 5 000 et 10 000 emplois.

Parmi eux, quatre sont situés dans des zones densément peuplées et peuvent être qualifiés d'urbains. Il s'agit des bassins de vie de Paray-le-Monial, Autun, Joigny et Migennes. Les trois autres sont des bassins de vie ruraux : Cosne-Cours-sur-Loire, Avallon, des bassins de vie très étendus, et Louhans. Près de 10 % de la population régionale y réside. Elle dispose d'une gamme presque complète d'équipements intermédiaires (30 sur 31) et de 23 équipements supérieurs sur 35 ; mais des équipements du domaine de l'enseignement ou de la santé font défaut.

Bassins de vie des petits pôles d'emploi : les temps d'accès s'allongent

Dix-huit autres bassins sont animés par un petit pôle d'emploi, c'est-à-dire par une unité urbaine dotée d'au moins 1 500 emplois, comme Tonnerre,

Accès plus long dans les bassins de vie du Morvan



Clamecy, La Clayette ou Semur-en-Auxois. Leur taille est variable, de 26 400 habitants pour le bassin de Decize à 8 900 habitants pour celui de Charolles, de 1548 km² pour Châtillon-sur-Seine à 178 km² pour Tournus.

Ils sont mieux équipés que les bassins de vie périurbains mais moins bien que ceux des pôles d'emplois plus importants. Ils disposent de 29 équipements sur 31 de la gamme intermédiaire et 11 sur 35 de la gamme supérieure, avec parfois un fort déficit d'équipements supérieurs comme dans les bassins de Venarey-les-Laumes ou de Saint-Florentin (3 sur 35).

Le faible équipement sur place et/ou l'éloignement des grandes villes allongent les temps d'accès : 16 minutes pour les équipements intermédiaires et 43 minutes pour les équipements supérieurs.

La population de ces bassins est relativement âgée et plus de la moitié d'entre eux, 10 sur 18, perdent des habitants. Quelques-uns cependant font partie des bassins de vie les plus attractifs de la région comme Cluny en Saône-et-Loire ou Toucy dans l'Yonne.

Bassins de vie des petits pôles de services : temps d'accès encore plus longs

Plus loin encore des villes, les 19 autres bassins de vie sont animés par un petit pôle de services, c'est-à-dire une petite unité urbaine ou une commune rurale de moins de 1 500 emplois. Ces bassins se situent dans les zones les moins denses de la Bourgogne, pour l'essentiel au cœur du Morvan, dans la Puisaye et dans la Bresse. Ils comptent en moyenne 8 000 habitants. Leur niveau d'équipement est faible : 22 sur 31 pour la gamme intermédiaire et 4 sur 35 pour la gamme supérieure.

Les temps d'accès sont élevés, 19 minutes pour les équipements intermédiaires et 50 minutes pour les équipements supérieurs.

Pourtant, certains de ces bassins de vie attirent une population plutôt âgée en recherche d'aménités rurales. La moitié sont en croissance démographique comme Saint-Germain-du-Bois, Aillant-sur-Tholon, Cuisery et Pouilly-en-Auxois. Les équipements en services de santé constituent pour eux un enjeu fort de réponse aux besoins des habitants.

■ Mélanie Bouriez, Christine Charton.

Bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est animé par un pôle, commune ou unité urbaine, disposant d'un panier d'équipements intermédiaires.

Deux étapes principales permettent de délimiter le périmètre des bassins de vie :

- Identification des **pôles**. Ce sont des communes ou unités urbaines disposant d'au moins 16 équipements parmi 31 équipements intermédiaires.
- Délimitation du bassin de vie, c'est-à-dire de la **zone d'influence de ces pôles**. Elle se compose des communes non pôles les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, heure creuse par la route.

La base permanente des équipements 2010 a servi à l'élaboration des bassins de vie.

Le précédent zonage en bassins de vie avait été défini en 2003 à partir des données de l'inventaire communal (enquête aujourd'hui abandonnée) et des flux domicile-travail.

Équipements

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee relèvent de 7 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports-loisirs-culture, tourisme) et sont regroupés en gammes, selon leur fréquence et la proximité du service rendu.

La **gamme de proximité** comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou RPI, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...

La **gamme intermédiaire** comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

La **gamme supérieure** comporte 35 équipements : Pôle Emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma....

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Le nouveau zonage en bassins de vie 2012 : trois quarts des bassins de vie sont ruraux** - Insee Première n° 1425. Décembre 2012.
- **Petites villes de Bourgogne : localisation, emploi, offre de services, à chacune sa dynamique et son rôle** - Insee-Bourgogne Dimensions n°178. Juillet 2012.
- **L'étalement urbain se poursuit en Bourgogne** - Insee-Bourgogne Dimensions n°173. Octobre 2011.
- **Équipements : accès aisé et densité faible dans le périurbain** - Insee-Bourgogne Dimensions n°166. Juin 2011.

Directeur de la publication :
 Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
 Marie-Laure Monteil

Responsable des études :
 Christine Charton

Rédactrice en chef :
 Chantal Prenel

Maquette PAO :
 Thierry Poisse

Cartographie :
 Christophe Clémence

Dépôt légal :
 à parution
 ISSN 1246-483 X
 © Insee 2012